

51120 La Forestière

Objet : extension du parc éolien des Portes de Champagne

A l'attention de monsieur le commissaire-enquêteur, Jean-Pierre Gadon

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Nous venons par ce courrier vous faire part de notre désarroi face aux choix qui sont faits pour notre commune.

Malgré ce que les travaux de l'ingénieur belge Philippe Charlez nous ont appris, à savoir que si les milliards investis dans l'éolien et le solaire ces 20 dernières années l'avaient été dans le nucléaire classique, nous aurions décarboné plus de la moitié de l'électricité mondiale (contre 12% actuellement) nous ne sommes pas contre l'éolien.

Étant des gens raisonnables, nous concevons tout à fait qu'il ne faille pas mettre tous nos œufs dans le même panier, et qu'un mix énergétique est toujours préférable à une source unique d'énergie aussi performante soit-elle.

Habitant cette jolie commune de la Forestière, nous n'avons donc jusqu'alors jamais rien dit. Car on ne peut selon nous à la fois penser que l'éolien doit faire partie de notre mix et en même temps ne pas vouloir d'éoliennes à proximité de nos propriétés...

Mais ces éoliennes, ça y est, nous les avons. Notre part, nous l'avons donc prise. En installer davantage, c'est prendre le risque de nous transformer, nous, majorité silencieuse, en activistes remontés.

Afin que cela ne se produise pas, nous pensons qu'il serait bien plus juste que vous alliez faire le travail que vous avez fait dans notre commune il y a quelques années auprès de gens qui n'ont pas encore d'éoliennes à proximité de chez eux.

Veuillez agréer, monsieur, nos sincères salutations.